

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 4615 Société : ROYAL AIR MAROC
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : KINANI OUAFAA 900044
 Date de naissance : 02/02/61
 Adresse : Residence Mansoun. Rue Kadi Bakkar Imm. E. Appt. 2. 3eme etage CASABLANCA
 Tél. : 066.133.19.33 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation 29/02/24

Nom et prénom du malade : Kinani OUAFAA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : infection génital

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 29/02/24

Signature de l'adhérent(e) : LJ

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/02/2024	24	6		ICE-0016510610105 INPE-10105

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>ARMERIE DR DOCTEUR de l'Atlas Tél: 05.22.95.12.12</i>	29/02/24	867,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Khalil Jamali Biologiste	02/03/24	B358	480 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MÉDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DEBUT D'EXECUTION
			FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H 25533412 00000000	21433552 00000000	
	D 00000000 35533411	00000000 11433553	
	G B		
			COEFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DATE DU DEVIS
			DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION		

Docteur Afaf BENJELLOUN
Gynécologue - Obstétricien

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca
Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris



Casablanca le

29/02/2024

الدار البيضاء في

طبية داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

N. Kharai Oudjae.

~~Reparation ovules~~

95,00 11 55 درا

DR. AFAF BENJELLOUN
GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIEN
Résidence Zerkouni
185, Bd Zerkouni - Casablanca
Tél : 05 22 25 18 60 / 05 22 25 18 61

- Wrodine Acp 1J

T = 267,20

DR. AFAF BENJELLOUN
GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIEN
185, Bd Zerkouni - Casablanca
Tél : 05 22 25 18 60 / 05 22 25 18 61

PHARMACIE LA MOSQUEE
Dr. NABIL
Docteur en Pharmacie
que de l'Aïas - Maârif Casablanca
Tél: 05 22 98 42 72



Lot No.:	
Fab:	
Per:	
PPV :	172,20 Dhs

1309256
07/2023
07/2025

Dr. Afaf BENJELLOUN
Gynécologue - Obstétricien

Diplômée de la faculté de médecine
de casablanca
Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris



الدكتورة عفاف بنجلون

اختصاصية في أمراض النساء والولادة

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

Casablanca le

29/02/2014

الدار البيضاء في

A Kunai surface

R1 - autograph

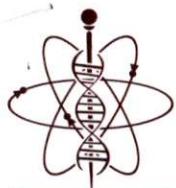
B3U - autograph



Dr. AFAF BENJELLOUN
GYNECOLOGISTE OBSTETRICIEN
ZERKTOUNI RESIDENCE ZERKTOUNI
186 Bd. Zerktouni Casablanca
Tél.: 0522 25 18 60 / 0522 25 18 61
Zéro: 0522 25 18 60 - Casablanca

185، شارع الزرقطوني، إقامة الزرقطوني - شقة 2 - الطابق الثاني - المعارف - الدار البيضاء 20330
185, Bd. Zerkouni, Résidence Zerkouni - Appt 2 - 2^{ème}étage - Maarif - Casablanca - 20330
البريد الإلكتروني : E-mail : benjellounafaf@yahoo.fr - الهاتف : Fax: 05 22 25 77 02 - الهاتف : 05 22 25 18 61
Patente : 35760632 - IF : 14403174 - ICE : 001651061000031





مختبر التحاليل الطبية أنوال سنتر LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES ANOUAL CENTRE

Laboratoire de Biologie Médicale

Dr. Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Génétique et Biologie Moléculaire

Biologie Spécialisée

Radio-Immuno-Analyses

FACTURE N° 2403010014

Mme Ouafaa KINANI

Demande N° 2403010014

Date de l'examen : 01-03-2024

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
ECOUV	Prélèvement sur écouvillon ou mycologique	E30	E
	Prélèvement Vaginal	E250	E
	Examen cytobactério des urines	B155	B

Total des B : 155

TOTAL DOSSIER : 480 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent quatre-vingts dirhams DH

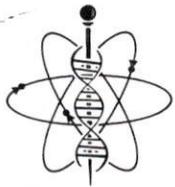


📍 252, Rte de l'Oasis, Quartier Oasis, Casablanca / ☎ : +212 522 86 03 36 / ☎ : +212 659 27 33 92

📍 252، طريق الوازيس، حي الوازيس الدار البيضاء / الهاتف : +212 522 86 03 36 / المحمول : +212 659 27 33 92

✉ : jfekkak@laboratoire-anoual.com / laboratoire-anoual@outlook.fr / 🌐 : www.labanoual.ma

ICE : 002885618000072 / IF : 50543620 / TP : 34750995



مختبر التحاليل الطبية أنوال سنتر LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES ANOUAL CENTRE

Laboratoire de Biologie Médicale

Dr. Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Mme Ouafaa KINANI

Né(e) le : 02-02-1961

Dossier N° : 2403010014

Date de l'examen : 01-03-2024

Prélevé le : 01-03-2024 09:09 en interne

Édité le : 16-03-2024

Génétique et Biologie Moléculaire

Biologie Spécialisée

Radio-Immuno-Analyses

DR : Afaf BENJELLOUN

Adresse :

Page 2 / 2

Examen bactériologique

Coloration de Gram :

Flore de Doderlein peu abondante

Absence de Coccis à Gram négatif

Cultures :

Flore saprophyte avec présence de bacilles de Doderlein

Cultures mycologiques :

Stérile

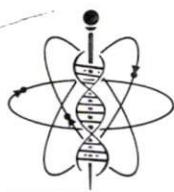


❖ 252, Rte de l'Oasis, Quartier Oasis, Casablanca / ☎ : +212 522 86 03 36 / ☎ : +212 659 27 33 92

+212 659 27 33 92 / طريق الوازيس، حي الوازيس ادار البيضاء / الهاتف : +212 522 86 03 36 / المحمول : +212 659 27 33 92

✉ : jfekkak@laboratoire-anoual.com / laboratoire-anoual@outlook.fr / 🌐 : www.labanoual.ma

ICE : 002885618000072 / IF : 50543620 / TP : 34750995



مختبر التحاليل الطبية أنوال سنتر

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES ANOUAL CENTRE

Laboratoire de Biologie Médicale

Dr. Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Mme Ouafaa KINANI

Né(e) le : 02-02-1961

Dossier N° : 2403010014

Date de l'examen : 01-03-2024

Prélevé le : 01-03-2024 09:09 en interne

Édité le : 16-03-2024

Génétique et Biologie Moléculaire

Biologie Spécialisée

Radio-Immuno-Analyses

DR : Afaf BENJELLOUN

Adresse :

Page 1 / 2

BACTERIOLOGIE

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

Recueil :	2ème jet
Aspect :	Limpide
Couleur	Jaunâtre.
Culot	Faible

Recherche biochimique:

		31-12-2020	
pH:	6.0	(6.5-7.5)	6.5
Sucre:	Négative		
Proteines:	Négative		
Sang:	POSITIVE +		
Acétone:	Négative		
Nitrites:	Négative		

Examen cytologique (Automate Urised Mini)

Leucocytes :	3 p/ μ L	(0-12)	7
Hématies :	<1 p/ μ L	(0-10)	<1
Cellules épithéliales :	6 p/ μ L	(0-5)	2
Cellules non épithéliales :	2 p/ μ L	(0-2)	1
Cylindres :	<1 p/ μ L	(0-2)	<1
cristaux:	<1 p/ μ L	(0-6)	<1
Levures	<1 p/ μ L	(0-3)	<1

Examen direct :

Absence de germes

Examen bactériologique

Cultures :

Cultures stériles

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE D'UN PRELEVEMENT VAGINAL

Examen cytologique

Cellules épithéliales	Assez nombreuses
Leucocytes	Assez nombreux
Hématies	Absence
Levures :	Absence
Trichomonas vaginalis	Absence

